



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE BENOÎT XVI
AUX ÉVÊQUES DE LA CONFÉRENCE ÉPISCOPALE D'INDE
EN VISITE «AD LIMINA APOSTOLORUM»**

*Salle du Consistoire, Palais pontifical de Castel Gandolfo.
Jeudi 8 septembre 2011*

Eminence,

Chers frères dans l'épiscopat,

Je vous souhaite une chaleureuse et fraternelle bienvenue à l'occasion de votre visite *ad limina Apostolorum*, une nouvelle occasion d'approfondir la communion qui existe entre l'Eglise qui est en Inde et le Siège de Pierre, et une opportunité de nous réjouir de l'universalité de l'Eglise. Je souhaite remercier le cardinal Oswald Gracias de ses paroles courtoises prononcées en votre nom et au nom de ceux qui sont confiés à ses soins pastoraux. Mes salutations cordiales vont également aux prêtres, aux religieux et aux religieuses, ainsi qu'aux laïcs dont vous êtes les pasteurs. Je vous prie de les assurer de mes prières et de ma sollicitude.

L'Eglise qui est en Inde est bénie par une multitude d'institutions qui visent à être l'expression de l'amour de Dieu pour l'humanité à travers la charité et l'exemple du clergé, des religieux et des laïcs qui les dirigent. Par l'intermédiaire de ses paroisses, de ses écoles et de ses orphelinats, ainsi que de ses hôpitaux, ses cliniques et ses dispensaires, l'Eglise apporte une contribution inestimable au bien-être non seulement des catholiques, mais de la société tout entière. Parmi ces institutions dans votre région, les écoles occupent une place particulière, constituant un témoignage exceptionnel de votre engagement au service de l'éducation et de la formation des jeunes qui vous sont si chers. Les efforts accomplis par toute la communauté chrétienne pour préparer les jeunes citoyens de votre noble pays à bâtir une société plus juste et plus prospère ont longtemps été une caractéristique de l'Eglise dans vos diocèses et dans toute l'Inde. En aidant à la croissance des qualités spirituelles, intellectuelles et morales de leurs étudiants, les écoles catholiques continueront à développer des capacités solides de jugement et à les introduire dans

l'héritage que leur ont légué les générations précédentes, renforçant ainsi le sens des valeurs et préparant leurs élèves à une vie heureuse et active (cf. *Gravissimum educationis*, n. 5). Je vous encourage à continuer de consacrer une grande attention à la qualité de l'instruction dans les écoles présentes dans vos diocèses, afin d'assurer qu'elles soient authentiquement catholiques et ainsi capables de transmettre les vérités et les valeurs nécessaires au salut des âmes et au progrès de la société.

Bien sûr, les écoles catholiques ne sont pas seulement des moyens par lesquels l'Eglise cherche à instruire et à édifier son peuple dans la vérité intellectuelle et morale. Comme vous le savez, toutes les activités de l'Eglise visent à glorifier Dieu et à enrichir son peuple de la vérité qui nous rend libres (cf. *Jn 8, 32*). Cette vérité salvifique, au cœur du dépôt de la foi, doit demeurer le fondement de toutes les activités de l'Eglise, en les proposant aux autres toujours avec respect, mais sans pour autant faire de compromis. La capacité de présenter la vérité avec douceur mais fermeté est un don qui doit être nourri tout particulièrement chez ceux qui enseignent dans les instituts catholiques d'éducation supérieure et ceux qui sont chargés de la tâche ecclésiale d'éduquer les séminaristes, les religieux ou les fidèles laïcs, que ce soit dans le domaine de la théologie, des études catéchétiques ou de la spiritualité chrétienne. Ceux qui enseignent au nom de l'Eglise ont l'obligation particulière de transmettre fidèlement les richesses de la tradition, conformément au magistère et d'une manière qui réponde aux besoins de notre temps. Les étudiants, quant à eux, ont le droit de recevoir dans sa plénitude l'héritage intellectuel et spirituel de l'Eglise. En recevant les bénéfices d'une formation solide et en se consacrant à la charité dans la vérité, le clergé, les religieux et les responsables laïcs de la communauté chrétienne seront mieux en mesure de contribuer à la croissance de l'Eglise et au progrès de la société indienne. Les divers membres de l'Eglise apporteront ainsi un témoignage de l'amour de Dieu pour l'humanité tout entière et ils iront au contact du monde en offrant un solide témoignage chrétien dans l'amitié, le respect et l'amour, et en luttant non pour condamner le monde, mais au contraire pour lui offrir le don du salut (cf. *Jn 3, 17*). Encouragez ceux qui sont engagés dans l'éducation, qu'ils soient prêtres, religieux ou laïcs, à approfondir leur foi en Jésus Christ, crucifié et ressuscité d'entre les morts. Permettez-leur d'expliquer à leurs voisins que, par leur parole et par leur exemple, ils peuvent proclamer plus efficacement le Christ comme le Chemin, la Vérité et la Vie (cf. *Jn 14, 6*).

Dans votre pays, les religieux et les religieuses, qui sont souvent les héros méconnus de la vitalité de l'Eglise au niveau local, jouent un rôle significatif de témoins de Jésus Christ. Toutefois, au-dessus et au-delà de leur travail apostolique, les religieux et leur existence même sont une source de fécondité spirituelle pour la communauté chrétienne tout entière. En s'ouvrant personnellement à la grâce de Dieu, les religieux et les religieuses inspirent les autres à répondre avec confiance, humilité et joie à l'invitation du Seigneur à le suivre.

A cet égard, chers frères évêques, je sais que vous êtes conscients des nombreux facteurs qui entravent la croissance spirituelle et vocationnelle, en particulier chez les jeunes. Toutefois, nous

savons que seul Jésus Christ répond à nos plus profondes aspirations et donne un vrai sens à nos vies. Ce n'est qu'en Lui que nos cœurs trouvent véritablement le repos. Continuez, par conséquent, à parler aux jeunes et à les encourager à prendre sérieusement en considération la vie consacrée ou sacerdotale; parlez avec les parents de leur rôle indispensable en vue d'encourager et de soutenir de telles vocations; et engagez votre peuple à prier le Maître des moissons, afin qu'il envoie de nombreux ouvriers à sa moisson (cf. *Mt 9, 38*).

Avec ces pensées, chers frères évêques, je vous renouvelle mes sentiments d'affection et d'estime. Je vous recommande tous à l'intercession de Marie, Mère de l'Eglise. En vous assurant de mes prières pour vous et pour tous ceux qui sont confiés à vos soins pastoraux, je vous donne avec plaisir ma Bénédiction apostolique en gage de grâce et de paix dans le Seigneur.

Merci de votre attention.

© Copyright 2011 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana